

Délibération n° 26	Conseil Municipal du 17 novembre 2016
Service MAREIS BOUTIQUE	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions Budgétaires
Objet : Tarifs des articles de la boutique à compter du 16 août 2016	
Rapporteur : Laurence LEDOUX, Adjointe aux Finances, Tourisme et Communication	
Synthèse de la délibération :	Tarifs des articles de la boutique à compter du 16 août 2016

Il est proposé aux Membres du Conseil Municipal de voter la grille des tarifs des articles de la boutique MAREIS (ci jointe), commandés à partir du 16 août 2016 et des modifications des prix de certains articles. L'argent est encaissé via la régie « Boutique MAREIS ».

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.